

Amandine MACIAS, Faculté de Médecine de Paris,
École de sages-femmes de Baudelocque, Université Paris Descartes



PERCEPTION DU DÉBAT SUR LES VIOLENCES OBSTÉTRICALES PAR LES PROFESSIONNELS, SAGES-FEMMES ET GYNÉCOLOGUES-OBSTÉTRICIENS

➤ INTRODUCTION

L'année 2017 a été marquée par la diffusion de l'expression « violences obstétricales » qui s'inscrit dans un contexte de dénonciations de pratiques relayées par les médias depuis 2014 en matière de gynécologie et d'obstétrique. Le pic médiatique de l'été 2017 fait suite à la commande d'un rapport sur les violences obstétricales par la Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et se cristallise autour de l'épisiotomie. En réaction, les hautes instances professionnelles se sont engagées dans le débat, diffusant par lettres ouvertes et communiqués de presse des positions officielles fortement polarisées par profession.

➤ PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

Près de deux ans après cette médiatisation des violences obstétricales, notre étude cherche, au-delà des positions officielles, à faire émerger le point de vue des professionnels, en interrogeant directement les acteurs de première ligne lors de l'accouchement, sages-femmes et gynécologues-obstétriciens. Nous avons également souhaité évaluer auprès d'eux l'impact du débat sur leurs pratiques, entre remise en cause éventuelle et évolution des pratiques de soins. Enfin, nous avons tâché d'identifier, au-delà du clivage apparent entre les deux professions, les facteurs induisant des divergences de perception.

➤ MATÉRIEL ET MÉTHODE

Nous avons conduit une étude qualitative basée sur seize entretiens semi-directifs anonymes auprès d'une population de sages-femmes ($n = 9$) et de gynécologues-obstétriciens ($n = 7$) issus de quatre maternités différentes (type I, II et III) entre septembre et décembre 2018. Après avoir retranscrit les entretiens, nous avons procédé à une analyse thématique, une analyse transversale ainsi qu'à une analyse sémantique.

➤ RÉSULTATS

Les professionnels interrogés reconnaissaient le phénomène des violences obstétricales et proposaient des éléments de définition proches de celles des milieux associatifs et militants. Même si la terminologie était perçue comme inadaptée pour la majorité d'entre elles et eux, cela ne constituait pas un frein à la remise en question et a pu entraîner pour certains une modification des pratiques, toutes professions confondues.

Un consensus s'est dégagé sur la délivrance de l'information au cours de la prise en charge et sur le fait qu'il existait peu de circonstances atténuantes à la survenue de violences obstétricales hormis dans le contexte de l'urgence. Au contraire, le recueil du consentement, illustré systématiquement par le thème de l'épisiotomie pour chacun des participants, ne faisait pas l'objet d'un consensus. Pour certains professionnels, il semblerait que cet acte associé à une situation à risque dispenserait du recueil du consentement au moment du geste et pourrait être compensé par des explications a posteriori.

➤ DISCUSSION

Le débat sur les violences obstétricales, initié sur la base de témoignages de patientes, semble être une opportunité de repenser la relation de soin et de pouvoir ainsi répondre aux nouvelles aspirations des femmes exprimées en substance par ce débat. Afin de poursuivre la réflexion, il nous paraît indispensable de conceptualiser le sujet d'un point de vue scientifique et de disposer d'une base de données épidémiologique pour répondre à un phénomène qui pourrait constituer un enjeu de santé publique. •

